

NOM :

Prénom :



**Charte de fonctionnement
Section Sportive
FOOTBALL
Sacré Coeur
Saison 2014-2015**



Attitude

- Comportement exemplaire au collège.

Pendant les séances

- Respect du matériel, des infrastructures (Terrain, gymnase, vestiaire...).
- Respect des consignes individuelles et collectives.
- Respect d'autrui.

Matériel exigé

- Short / Chaussettes de football / protège-tibias.
- Maillot de football.
- Chaussures de football propres.
- Chaussures de sport (pour le gymnase ou travail spécifique).
- Bouteille d'eau ou gourde.

Discipline et déplacements

- Lors des déplacements en bus ou vers le lieu d'entraînement, calme et attitudes respectueuses seront exigés.
- Les déplacements sont pris en charge par la section football et encadré par les intervenants à savoir :
 - BERBONDE Stéphane (intervenant club)
 - MALARTRE Franck (responsable collège et coordonnateur)
- Aucune violence physique et verbale ne sera tolérée.
- **Le travail scolaire devra faire preuve de sérieux et sera vérifié.**
- En cas de manquement, des sanctions seront prises :
 - 1^{ère} faute : un avertissement
 - 2^{ème} faute : exclusion temporaire voire définitive de la section.
- Toute absence devra être justifiée auprès du collège et de l'éducateur. (Certificat médical en cas d'absence prolongée).

La participation à l'UGSEL est obligatoire.

Les parents

(Lu et approuvé - signature)

Le (la) joueur(se)

(Lu et approuvé - signature)

L'éducateur

(Lu et approuvé - signature)